

ARTIS



Projet dédié
aux professionnels du spectacle vivant par



8 rond-point de la Nation | Immeuble Apogée B | 21000 Dijon
03 80 68 26 00 | www.le-lab.info

ESPACES DE CRÉATION

LES LIEUX NON LABELLISÉS ACCUEILLANT LA CRÉATION DU SPECTACLE VIVANT EN BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE

ÉTAT DES LIEUX
(RÉALISÉ EN 2017, REVU ET MIS À JOUR EN 2018)

NOTE DE SYNTHÈSE

INTRODUCTION

➤ **Objet**

L'état des lieux sur les Espaces de Création en Bourgogne – Franche-Comté a pour but d'observer les structures de spectacle vivant qui accueillent des artistes en résidence, et qui ne font pas partie du réseau des scènes labellisées.

➤ **Contexte**

L'activité de création se développe dans différents lieux du spectacle vivant depuis le début des années 2010 en Bourgogne : au-delà des lieux labellisés par l'Etat pour lesquels le soutien à la création (résidence, coproduction) est inscrit dans leur cahier des charges, on observe d'une part le développement de résidences artistiques dans des lieux de diffusion, et d'autre part la naissance de « fabriques de la création artistique ».

➤ **Périmètre d'observation**

En 2013, le lab a recensé une quinzaine de lieux qui développaient le soutien à la création artistique sur le territoire bourguignon et qui venaient s'ajouter aux trois scènes nationales, au Centre Dramatique National, au Centre de Développement Chorégraphique et au Centre National des Arts de la Rue.

En 2017, après la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, environ 60 lieux ont été repérés et viennent s'ajouter aux 12 structures labellisées par l'Etat dans le domaine spécifique du spectacle vivant.

➤ **Cadre méthodologique**

Démarré en 2016, l'état des lieux a débuté par un recensement des lieux franc-comtois et par la poursuite du recensement effectué en Bourgogne.

- Une série de 30 entretiens, réalisée entre octobre 2016 et septembre 2017
- Une grille d'entretien construite autour de 3 thématiques :
 - la dimension artistique et le soutien à la création
 - le fonctionnement interne de la structure
 - l'insertion du lieu dans son environnement

Sources et documents mobilisés : compte-rendu de réunions menés par le lab entre 2012 et 2016 ; Observatoire des Politiques Culturelles ; Ministère de la Culture et de la Communication ; INSEE.

1^{ER} POINT : UNE PREMIERE VUE D'ENSEMBLE

Les 59 Espaces de Création recensés couvrent l'ensemble du territoire régional, mais il existe en particulier 2 zones de concentration : l'Yonne et l'axe Besançon – Lons-le-Saunier (cf. carte en annexe)

Une première répartition des Espaces des Création est possible :

Répartition des Espaces de Création	
selon le nombre de compagnies accueillies en résidence par an	
Catégorie	Nombre (%)
Faible (entre 1 et 5)	34 %
Moyenne (entre 6 et 10)	19 %
Importante (entre 11 et 15)	5 %
Forte (plus de 15)	7 %
Cœur de projet	35 %

Guide de lecture : 34% des Espaces de Création accueillent 1 à 5 compagnies en résidence par an

La catégorie « Cœur de projet » désigne des structures créées avant tout et spécifiquement pour être des lieux de résidence, nous pourrions également les appeler « lieux de fabrique artistique ».

2^e POINT : LE SOUTIEN A LA CREATION

Bien que les Espaces de Création soient différents de par leurs missions attribuées ou le projet qu'ils défendent, tous ont un champ d'activité en commun : **la volonté de soutenir la création artistique** et d'accompagner les équipes artistiques dans leur travail.

- Différentes modalités de soutien : regard artistique, aide à la création technique, soutien administratif
- Souhait d'impliquer les compagnies accueillies dans la vie du territoire d'implantation du lieu (action culturelle, sorties de résidence)

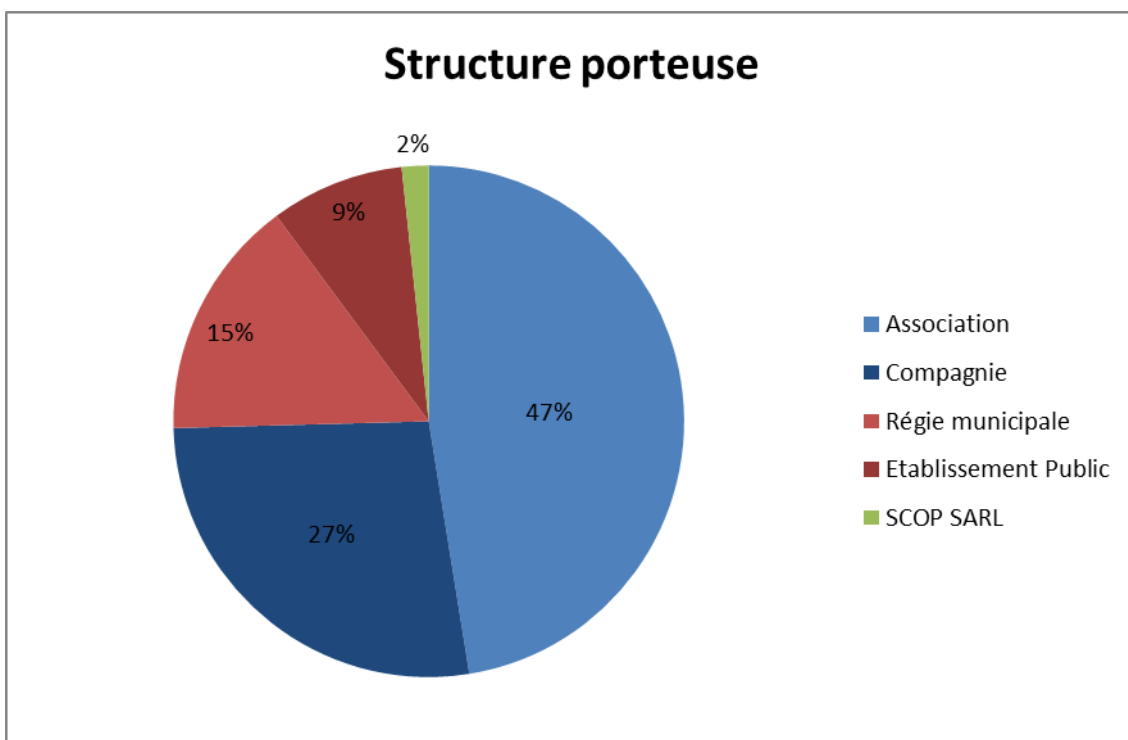
L'enjeu de la production :

- plusieurs Espaces de Création tentent de s'impliquer financièrement durant les temps de résidence (prise en charge des frais d'hébergement et de restauration)
- une partie d'entre eux exprime le **souhait de développer les apports en coproduction**
- mais **seuls quelques-uns arrivent à le faire** (20% des Espaces de Création) sur de petits volumes financiers (2000€ dans le meilleur des cas)

3^e POINT : LE FONCTIONNEMENT DES ESPACES DE CREATION

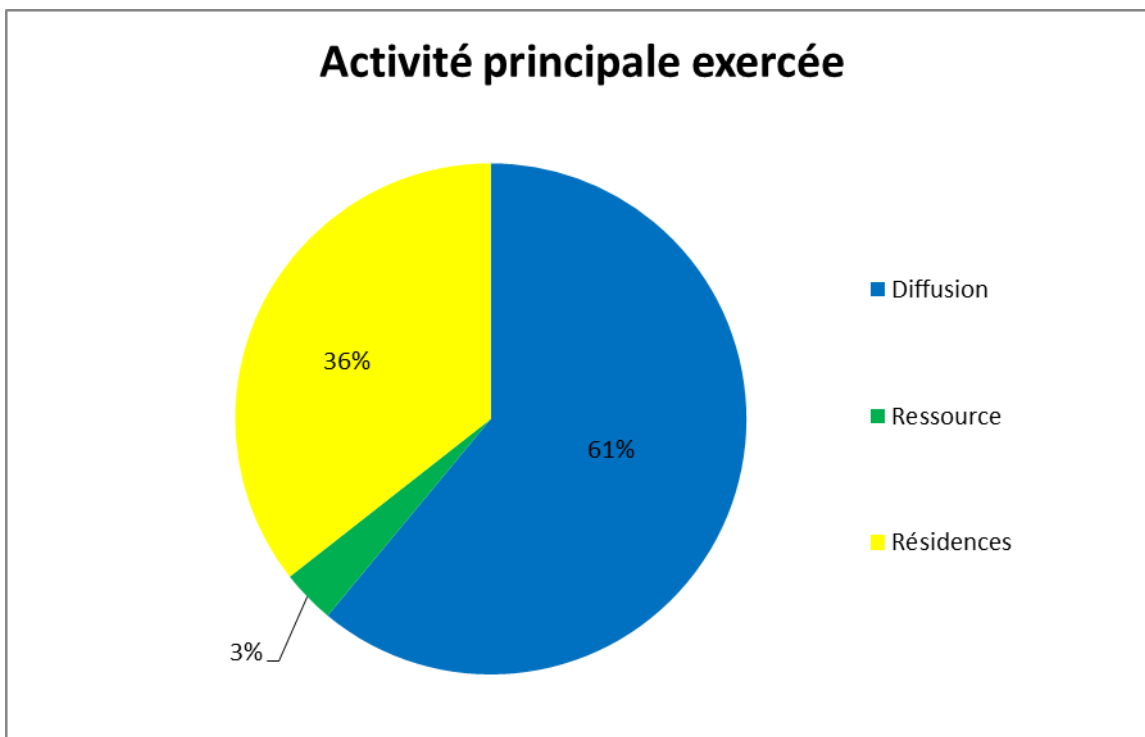
L'observation du fonctionnement interne des Espaces de Création fait apparaître plusieurs éléments portant sur les thèmes suivants : mode d'organisation, type d'activités, ressources humaines, infrastructures, financements publics.

➤ *Mode d'organisation*



Guide de lecture : 74% des Espaces de Création sont administrés sous le régime juridique de l'association loi 1901, dont un tiers d'entre eux se définissent comme compagnies.

➤ **Type d'activités**



Guide de lecture : 61% sont des lieux de diffusion. Dans cette catégorie, il existe une diversité de profils : lieux associatifs d'initiative privée, scènes conventionnées, théâtres municipaux...

La catégorie « ressource » regroupe des organismes de développement culturel (agences ressources).

➤ **Ressources humaines**

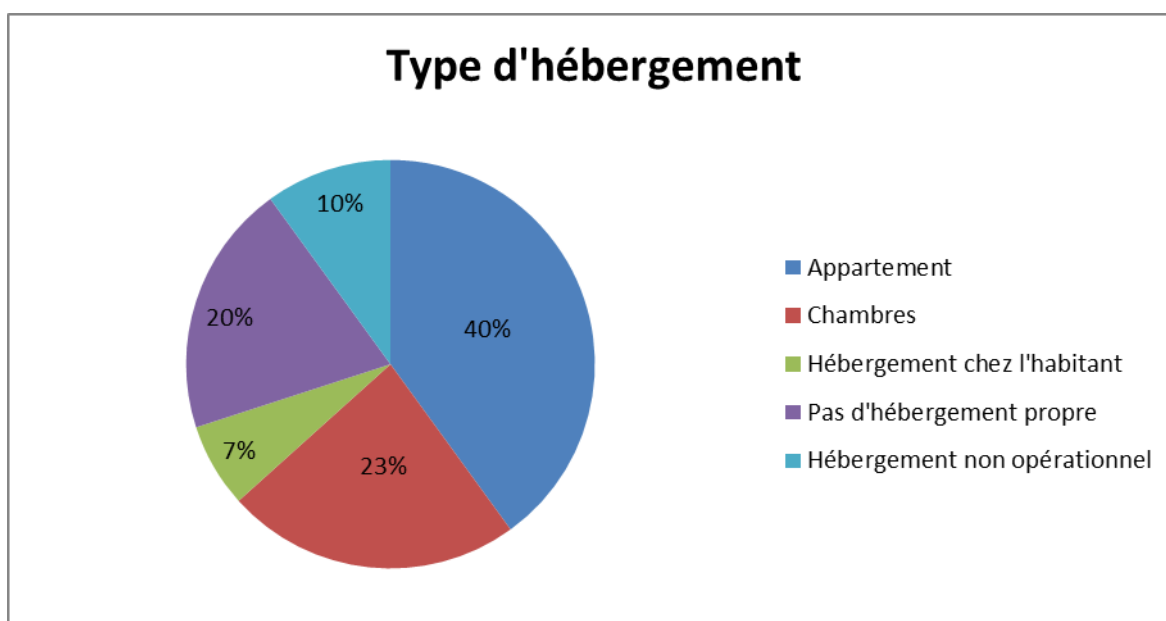
En ce qui concerne l'organisation humaine, à l'exception de 4 structures qui ont une équipe permanente développée (au minimum une dizaine de personnes), la grande majorité des Espaces de Création dispose d'une équipe très réduite :

- Moyenne du nombre de personnes embauchées : 4 salariés
- Moyenne des Equivalents Temps Plein : entre 2 et 3 ETP
- Ressources financières dédiées au fonctionnement : plusieurs régimes salariaux et types de contrats mobilisés (régime général, intermittence, contrats aidés)
- Equipe renforcée par des bénévoles pour certains Espaces de Création

Ces éléments soulignent d'une part les difficultés des Espaces de Création à développer la masse salariale pour consolider leur projet de structure, et d'autre part la **fragilité économique de leur fonctionnement**.

Si le recours à des bénévoles permet de contourner certaines difficultés de gestion, ça n'est pas cependant pas sans poser plusieurs questions qui concernent la pérennité du projet, la stabilité de la structure, les difficultés à constituer un noyau dur de bénévoles sur lequel s'appuyer.

➤ **Infrastructures**



Guide de lecture : 63 % des Espaces de Création disposent d'hébergements pour recevoir des artistes en résidence (appartements extérieurs, chambres au sein du lieu)

Près d'un tiers des Espaces de Création (30 %) n'ont pas la possibilité d'héberger les artistes. Cela fait ressortir le paradoxe suivant : ces lieux affichent leur soutien à la création mais ne disposent totalement pas des moyens pour pouvoir le faire.

➤ **Financements publics**

Financement des Espaces de Création : nombre de structures financées par chaque type de pouvoir public	
Type de pouvoirs publics	Nombre de structures financées (%)
Commune	63 %
Intercommunalité	30 %
Département	73 %
Région	80 %
Etat	53 %

Guide de lecture : 63 % des Espaces de Création reçoivent un financement de leur commune d'implantation.

Il convient de préciser que cette répartition ne signifie pas que les Espaces de Création sont aidés au titre du soutien à la création artistique en tant que lieu. Les financements reçus le sont à divers titres : soutien aux lieux de diffusion, conventionnement avec l'Etat, aide à la production pour les compagnies gérant des lieux... Les lieux flèchent une partie de ces aides reçues vers les résidences artistiques qu'ils mettent en place.

2 éléments à noter :

- Intercommunalités : réel intérêt pour ces lieux et soutien non négligeable de leur part
➔ mouvement de montée en puissance de ces collectivités
- Conseils départementaux : rôle encore important auprès de ces lieux, dans un contexte national où ils font partie des collectivités qui réduisent le plus les financements consacrés à la culture

Evolution des dispositifs de financement :

Suite à la fusion des régions et à la réorganisation de ses dispositifs de soutien, le Conseil régional a créé une aide financière intitulée « Aide aux lieux d'accueil en résidence ».

- ➔ Objectif : « soutenir les structures de résidence dédiées à l'accueil d'artistes (notamment régionaux) pour des périodes de travail autour de la création d'un spectacle ».

Plusieurs difficultés sont pointées par les Espaces de Création :

- relations complexes avec les pouvoirs publics, au minimum avec l'un de leurs financeurs
- relations complexes entre les différents niveaux de pouvoirs publics

Les équipes rencontrées pointent la nécessité de mener un **travail de sensibilisation** aux problématiques culturelles et du spectacle vivant **auprès des élus**, ce que la plupart d'entre eux l'effectuent.

4^e POINT : L'INSERTION DANS UN ECOSYSTEME

➤ *L'action culturelle*

- Présente chez tous les Espaces de Création : elle est souvent co-construite avec les compagnies accueillies
- Plusieurs partenariats sont noués avec des structures de différents secteurs d'activités (spectacle vivant, enseignement, éducatif, médico-social)

L'action culturelle est d'abord **un outil pour répondre à la mission d'intérêt général** de ces lieux en direction des populations. C'est également **un argument politique auprès des élus**, et qui peut permettre à terme, de développer pour certains ou de renforcer pour d'autres, les résidences artistiques.

➤ *Les relations entre Espaces de Création*

Il existe 3 types de situation :

- Lieux au rayonnement régional (40%) : ils sont en lien avec des structures institutionnelles, des structures d'autres régions ou de dimension nationale. Mais ont noué peu voire pas de partenariats avec d'autres Espaces de Création.
- Lieux au rayonnement intercommunal ou départemental (20%) : ils sont en relation avec les autres Espaces de Création présents sur leur département d'implantation, voire sur des départements limitrophes.
- Lieux au rayonnement local (40%) : ils ont noués peu voire pas de partenariats avec d'autres Espaces de Création de la région.

➤ **Le rapport avec les scènes labellisées**

Il existe 2 sortes de situations, qui recoupent l'ancien découpage régional :

- En Bourgogne : l'existence du réseau de diffuseurs Affluences a conduit les Espaces de Création à privilégier les liens avec ce réseau plutôt qu'avec les scènes labellisées, malgré certaines tentatives.
- En Franche-Comté : l'absence d'un réseau de diffusion intermédiaire a conduit certains Espaces de Création franc-comtois à tenter de nouer des partenariats avec les scènes labellisées, avec des résultats mitigés.

CONCLUSION ET PROSPECTIVE

Il existe sur le territoire régional **une diversité de structures** mais **tous les lieux repérés ont en commun ce souhait d'aider la création.**

Plusieurs éléments importants doivent être soulignés :

- Au regard de l'asphyxie des lieux institutionnels en termes de disponibilité d'accueil, **il paraît probable que la naissance de lieux de fabrique se multiplie et finalement constitue un maillage de structures de territoire, alternatif ou complémentaire aux structures institutionnelles.**
- Un phénomène semble prendre de plus en plus d'essor : **l'action culturelle reliée à l'activité de création.** Les Espaces de Création fortement ancrés sur leur territoire semblent particulièrement adaptés à cette évolution.
- Les moyens humains, financiers et logistiques s'avèrent souvent trop fragiles pour que les Espaces de Création puissent développer un rôle d'agent culturel de territoire. **La professionnalisation de ces lieux est un enjeu** pour l'écosystème culturel régional.

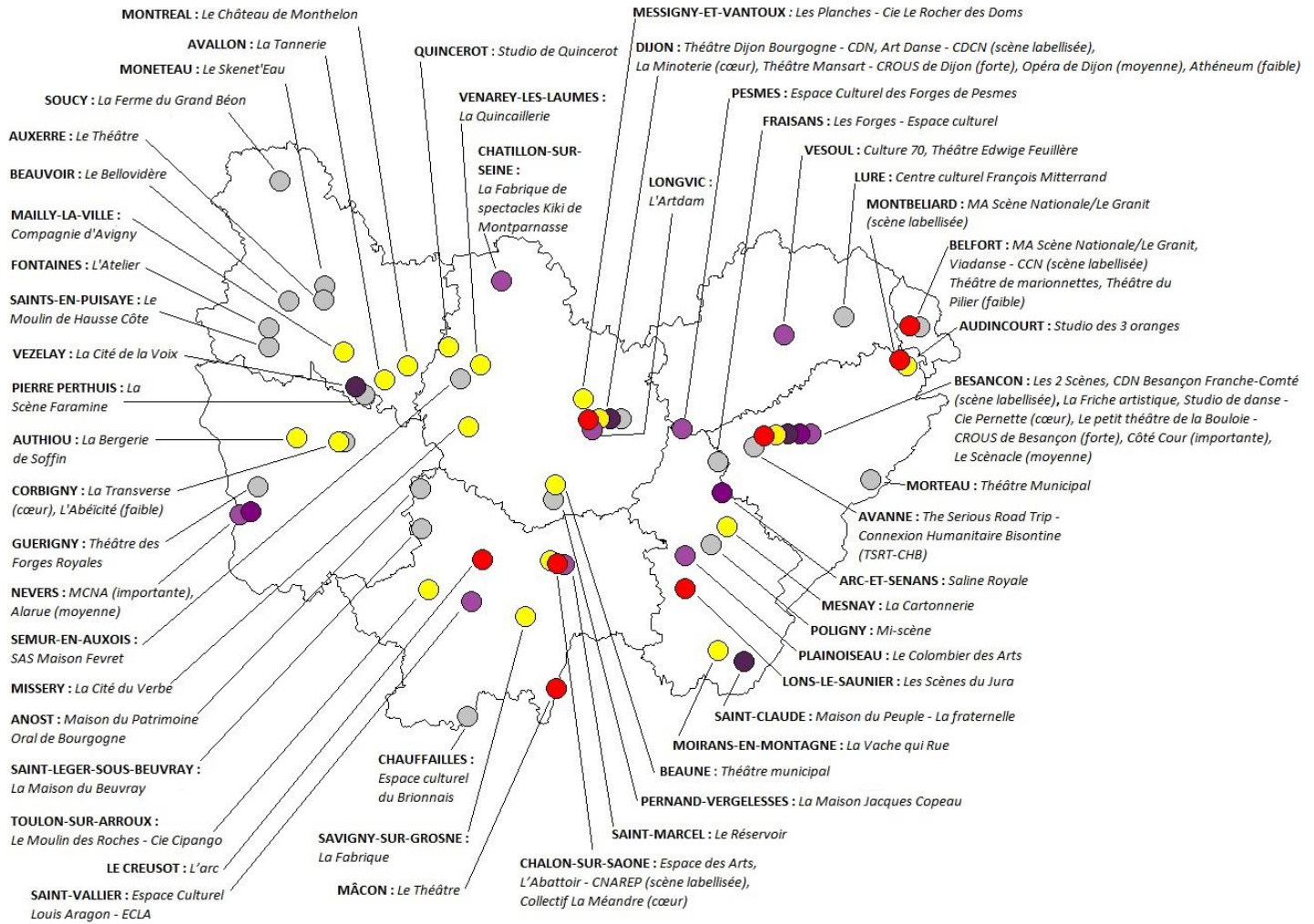
Certains points mériteraient d'être creusés pour poursuivre l'observation :

- ➔ Effectuer une **analyse de l'activité économique** des Espaces de Création
- ➔ Mesurer sur le moyen et le long terme **l'effet de l'accompagnement des Espaces de Création** sur les compagnies accueillies en résidence
- ➔ Examiner en détail **l'utilité sociale** de la présence sur un territoire d'un lieu permanent de résidence
- ➔ Observer **l'évolution de la prise en compte de ces lieux** par les collectivités territoriales et l'Etat

ANNEXE – Carte des Espaces de Création (janvier 2019)

LES ESPACES DE CREATION EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Janvier 2019



Nombre de compagnies accueillies en résidence par an

- Scène labellisée (l'accueil en résidence fait partie du cahier des charges de la structure)
- Cœur de projet (l'accueil en résidence est à la base de la construction du projet de la structure)
- Forte (plus de 15)
- Importante (entre 11 et 15)
- Moyenne (entre 6 et 10)
- Faible (entre 1 et 5)

Cartographie réalisée par le lab - Fait avec Philcarto (<http://philcarto.free.fr>)

